



## DÉCISION

N° : 2024-61

Exécutoire le : 19 MARS 2024

Publiée/Notifiée le : 19 MARS 2024

Visée le : 19 MARS 2024

### ADMINISTRATION GENERALE Désignation du Itinéraires Avocats Contentieux

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10 ;
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 22 juin 2021, du 21 mars 2023 et du 30 janvier 2024 portant délégation au Président de Grand Lac pour le choix des avocats et la défense de la communauté d'agglomération dans les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions.

Considérant que par une requête en date du 26 octobre 2023, les consorts ont formé un recours par lequel ils demandent une indemnisation des préjudices qu'ils estiment subir en raison de l'implantation de containers semi-enterrés en limite de leur propriété sur la commune d'Entrelacs,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de Grand Lac d'assurer sa défense dans le cadre de ce contentieux.

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : DESIGNATION DU CABINET ITINERAIRES AVOCATS

Le cabinet d'avocat Itinéraires Avocats (87 rue de Sèze – 69 006 LYON) est désigné pour défendre les intérêts de Grand Lac devant toutes les juridictions qui seront amenées à statuer dans le cadre du contentieux avec les consorts

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à/au :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Cabinet Itinéraires Avocats.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 19 mars 2024

Le Président,  
Renaud BERETTI



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Décision 2024-61 : Désignation du Itinéraires Avocats - Contentieux Askri

---

Date de transmission de l'acte : 20/03/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 20/03/2024

---

Numéro de l'acte : dec634 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240319-dec634-AI

---

Date de décision : 19/03/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.8. Decision d ester en justice